



# Haïti Infos !

138 route de Chatenay  
71290 SIMANDRE  
Tél. 03 85 40 29 61  
[cœur.de.haiti@wanadoo.fr](mailto:cœur.de.haiti@wanadoo.fr)

Janvier 2007 - Numéro 17

## EDITORIAL

Chers amis,

Dans le numéro 16 de « Haïti Info », vous aviez découvert avec consternation, colère ou fatalisme la triste réalité concernant la « Place Timoun » et je tiens dès les premières lignes de cet éditorial à remercier très chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont exprimé leur sympathie, leur amitié et qui ont renouvelé leur confiance à l'action que nous menons tous ensemble depuis maintenant six ans. Tous ces témoignages nous ont conforté dans notre conviction d'avoir à maintenir notre solidarité à l'égard des enfants de Haïti. Au nom de tous ces « timoun », nous vous adressons un très chaleureux MERCI !

Suite à cet évènement et conformément à notre engagement du trimestre dernier, notre Conseil d'Administration a rédigé une lettre ouverte destinée aux différents protagonistes de la « Place Timoun ». Nous la leur remettons en main propre. Vous en trouverez la teneur page 4.

Le 21 Janvier prochain, Pierre R., Agnès et moi-même, partons en Haïti pour une mission particulièrement chargée pour laquelle plus de 20 rendez-vous sont d'ores et déjà prévus à : Port au Prince, aux Verrettes, à Saint-Marc et Jacmel. (Tous à vos cartes de Haïti !)

Les problèmes d'insécurité étant toujours d'actualité, de même que les difficultés de déplacement, nous ne pourrions, peut-être pas honorer toutes ces rencontres. Nous sélectionnerons les plus urgentes en sachant que la plupart de ces contacts ont un lien direct avec les sept projets du Programme de « Cœur de Haïti » d'autres, en moindre part concernent des programmes d'autres associations du Collectif. Ils ont tous une importance fondamentale.

Pour mémoire, le Programme de « Cœur de Haïti » vous a été présenté dans le « Haïti Info » numéro 16, page 5.

La date de notre prochaine **Assemblée Générale** a été fixée au **31 Mars 2007**.

Retenez votre soirée, la journée se terminera, comme l'an passé, par un dîner très convivial. Vous recevrez une convocation (ou une invitation) mais retenez cette date, votre présence à l'A.G. est essentielle. Les **reçus fiscaux** vous seront envoyés dans les semaines qui viennent.

*Tous les membres du Conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter une très heureuse année 2007*

Jean-Pierre TOMBO

## SOMMAIRE

Éditorial	P1
Calendrier	P2
Mission 2007	P3
Lettre ouverte	P4
L'association	P5
Les enfants	P6

## LES DATES À RETENIR

**Janvier-février : mission en Haïti.**

**Samedi 3 février 2007 concert de Rock organisé, à Saint-Marcel, par les lycéens d'Hilaire, au profit intégral des timoun.**

**Vendredi 16 février 2007 à 20 h 30 \***

**Dimanche 18 février 2007 à 14 h 30 \* \* \***

**Samedi 24 février à 20 h 30 \* \***

**Dimanche 25 février à 14 h 30 \***

*Théâtre à Ormes*

**10 mars 2007 - Conseil d'Administration.**

**31 mars 2007 - Assemblée Générale et repas solidaire.**

On est vraiment rien sans Elle  
Qu'on soit noir ou blanc  
Si l'on tend la main pour Elle  
La Vie est plus belle

Ses deux filles sont devenues mamans, Dany J.L. est donc l'heureuse grand'mère de deux garçons :

LUC est le fils de CLAIRE

JULES est le fils de JULIE

Jean-Pierre et Agnès T. ont accueilli aussi deux deux petits-neveux :

ANTOINE, fils de CEDRIC et ELISABETH, frère de Sarah et Lilou.

EWANN, fils de GUILLAUME et SOPHIE, frère de Guénaël et Gaël.

CECILE, fille de Danièle G, vient de donner le jour à LEONIE.

Belle et longue vie à ces 5 bouts d'choux !

## CALENDRIER DU QUATRIEME TRIMESTRE 2007

**Dimanche 1er octobre 2006** - Présence de « Cœur de Haïti » au « Village de livre » de Cuisery en la personne de Pierre G.

**Lundi 9, mardi 10 et lundi 16 octobre 2006** - Stage de formation offert par le Conseil Régional de Bourgogne, à Dijon(21). Agnès DT. y participait en tant que membre de l'association.

**Vendredi 13 et Samedi 14 octobre 2006** - Conseil d'Administration de « Partage » à Compiègne.

**Dimanche 15 octobre 2006** - Participation aux « Puces Couturières » à Ormes (71).

**Samedi 21 et dimanche 22 octobre 2006** - Participation aux « Puces Cuisinières », à Tournus (71).

**Vendredi 20 octobre 2006** - Réunion préparatoire pour le « Marché Solidaire », chez Béatrice J., à Saint-Marcel.

**Mardi 25 octobre 2006** - Rencontre, autour de la comptabilité, de Fabienne R., Michèle L. et Agnès DT.

**Vendredi 3 novembre 2006** - Soirée Country offerte par l'association « Country Dreams », au profit des « timoun ».

**Dimanche 5 novembre 2006** - Présence de « Cœur de Haïti » au Village de livre de Cuisery en la personne de Pierre G.

**Du lundi 6 novembre au dimanche 24 décembre 2006** - Confection des paquets-cadeaux à King-Jouets, à l'initiative des jeunes du lycée Hilaire, avec la participation des jeunes eux-mêmes, de leurs éducateurs, et des membres des associations « Caméléon » et « Cœur de Haïti ».

**Dimanche 12 novembre 2006** - « Marché Solidaire » à Saint-Marcel (71). Le Pérou, le Thibet, la Roumanie, L'Ethiopie, le Burkina Faso, le Vietman, les Philippines, Madagascar et Haïti y sont représentés.

**Samedi 18 novembre 2006** - Conseil d'Administration de « Cœur de Haïti ».

**Samedi 25 novembre 2006** - Participation à la journée de solidarité organisée par l'association « Zoodo », à Buxy (71).

**Dimanche 3 décembre 2006** - Présence de « Cœur de Haïti » au Village de livre de Cuisery en la personne de Pierre G.

**Samedi 9 décembre 2006** - « Saint-Nicolas des Timoun » chez Josette MF. À Chevagny-les-Chevrières (71). Participation au Téléthon, à Simandre (71).

**Samedi 16 décembre** - Réunion préparatoire de la mission 2007, chez Yvette et Pierre R., à Chalon (71).

**Lundi 18 décembre 2006** - Rencontre, autour de la comptabilité, de Fabienne R., Michèle L. et Agnès DT.

Ce premier janvier, MICHELE L.M.,  
membre de « Cœur de Haïti », est partie dans la Vie d'après.

Nous assurons JEAN, son compagnon  
VIRGINIE et JULIEN, ses enfants, SYLVIE sa sœur,  
et ses nombreux amis et amies,

de notre très profonde sympathie.

# PROGRAMME de la MISSION 2007, EN HAÏTI

## **PORT AU PRINCE (Première étape)**

Rencontre avec Magdala, une jeune haïtienne âgée de 18 ans, qu'un couple de Cuiserotins, Luigi et Dora P. , adhérant à « Cœur de Haïti », parraine depuis 16 ans.

Rencontre avec Keith, la petite fille de 5 ans dont Isabelle, administratrice de « Cœur de Haïti » est la maman. Isabelle n'attend plus que le passeport et le visa de Keith, qu'elle a déjà rencontrée plusieurs fois, pour aller la chercher.

Rencontre avec Jean Gusman R. « Cœur de Haïti » a offert cinq années d'études à Jean-Gusman qui est présent, ingénieur. Il est extrêmement reconnaissant à tous les acteurs de sa « chance !

Rencontre avec Talégrant N., un ami haïtien, rencontré en France (il était alors directeur de communication au « Collectif Haïti de France ». Reparti en Haïti, il se propose de nous aider sur le projet « Reboisement ».

Rencontre avec Dodley G. Frère de Gérald, il est notre intermédiaire, suite à la défaillance de Rosemond, auprès des enfants « restavek » que nous scolarisons.

Rencontre avec l'association « Veterimed » et son président, Michel C. Le projet « Lèt a gogo » a séduit beaucoup d'entre-vous, aussi nous serons heureux de vous rapporter nos impressions et... des images.

Rencontre avec Johanne, employée par notre fournisseur d'artisanat et visite de l'usine « Drexco » qui remplit les conditions du commerce équitable.

## **LES VERRETTES**

Rencontre avec les enfants « restavek » scolarisés par « Cœur de Haïti. » avec, cette année, l'aide de Dodley G.

Rencontre avec les jeunes du club littéraire du CLAC (Centre de Lecture et d'Animation Culturelle) et mise en place d'Internet.

Rencontre avec Wilsy pour le programme de reboisement.

Rencontre avec Tét Kole et les Boss maçons. Remise de la lettre ouverte.

Rencontre avec les responsables du programme de Jean-Thiney

Rencontre avec Senek et les professeurs de son école, dans les mornes.

## **Désarmes (section des Verrettes)**

Rencontre avec les 11 enfants voisins de Laurence Morel.

Rencontre avec l' AJAACH (groupement de paysans) à propos de l'achat d'un terrain pour la construction d'une école.

## **SAINT-MARC**

Ouverture d'un compte bancaire, au nom de « Cœur de Haïti ».

## **JACMEL**

Rencontre avec Cantave fondateur et directeur d'ACDED et, bien sûr, avec les cinq enfants parrainés par « Cœur de Haïti ». Visite de quelques-unes des écoles soutenues dans le Sud.

Dans le numéro 16 de « Haïti Infos » nous vous annonçons :

**La rédaction d'une lettre ouverte à Rosemond,  
destinée à tous les protagonistes de cette affaire.**

La voici, elle sera remise en main propre, aux intéressés.

*Le Conseil d'Administration de l'association\* « Cœur de Haïti »,  
A monsieur DELICE Rosemond.*

*Rosemond,*

*Cette lettre s'adresse à vous et au « Komité Tèt Kole », mais particulièrement à vous, Rosemond, qui étiez notre interlocuteur principal et présidiez ce Comité.*

*En trompant Chantal, Isabelle, Blandine, Pierre et Jean-Pierre (ceux, parmi les membres de « Cœur de Haïti » que vous connaissez), vous avez trompé plus de 200 adhérents et sympathisants. Des enfants, des jeunes, des adultes, des responsables institutionnels... qui s'étaient pleinement impliqués. Que d'imagination, de temps passé, de peine et de fatigue il a fallu à tous pour organiser des manifestations diverses et gagner un peu d'argent pour ceux que nous aimions, en Haïti, sans forcément les connaître...*

*A cause de cela plusieurs membres adhérents de « Cœur de Haïti » s'interrogent sur l'utilité de notre action. En détournant l'argent destiné aux enfants des Verrettes vous avez brisé la confiance, vous avez bafoué l'amitié que nous vous offrions. Vous avez anéanti l'espoir de dizaines d'enfants qui auraient pu profiter de la*

### *« Place Timoun »*

*Blandine et Jean-Pierre avaient vraiment cru en votre projet, en votre sincérité, en votre envie réelle d'aider les enfants des Verrettes à avoir une vie meilleure. L'avenir de ces enfants dépendait en grande partie de vous. A la suite de nos deux amis, nous avions fondé en vous, Rosemond, et en votre équipe, l'espoir qu'un jour ces enfants pourraient subvenir à leurs propres besoins, à ceux de leur famille, sans avoir à dépendre des autres.*

*Vous nous avez exprimé, Rosemond, par l'intermédiaire d'Isabelle, votre volonté de réparer le préjudice causé. Nous sommes persuadés que vous agirez dans ce sens et attendons vos propositions.*

\*Association fondée pour répondre à la demande de monsieur DELICE Rosemond qui nous sollicitait. Il souhaitait notre soutien financier pour l'aménagement d'une place publique de « Savane-Bourg » (quartier des Verrettes, dans l'Artibonite), de façon à en faire un centre ludoéducatif à l'usage des enfants.

# « Cœur de Haïti » et vous !

*Vous êtes membre de « Cœur de Haïti »*

*ou vous souhaitez le devenir,*

*choisissez le style de participation qui vous convient le mieux :*

## MEMBRES SYMPATHISANTS

Vous êtes plusieurs centaines, de 7 à 107 ans.  
Vous rendez de nombreux services à l'association en de multiples occasions.  
Vous pouvez assister à L'Assemblée Générale mais vous n'avez pas le droit de vote.

## DONATEURS PONCTUELS

vous participent financièrement aux projets de l'association, selon un rythme qui vous est propre, sans aucun engagement.  
Vous êtes automatiquement membres adhérents.

## MEMBRES ADHERENTS

Vous vous acquittez annuellement de la cotisation et vous participez, chacun à votre façon, à la « construction » de l'association. vous avez voix à l'Assemblée Générale à laquelle vous êtes instamment invités à participer.

*Le montant de la cotisation pour l'année en cours est de 10 euros par personnes  
les personnes sans ressource, peuvent s'acquitter de la cotisation pour un montant symbolique de 1 euro.*

## LES PARRAINS ET MARRAINES

Vous avez décidé de soutenir l'association dans la durée. Vous vous êtes engagés à verser, à votre convenance, chaque mois ou chaque trimestre (voire chaque année), une somme dont vous avez vous-mêmes défini le montant.

Par votre engagement à apporter un soutien fidèle aux projets de l'association, vous permettez à celle-ci d'accompagner ses partenaires vers une autonomie qui, sans vous, serait restée bien hypothétique.

Vous êtes forcément membres adhérents !

Vous êtes parrain ou marraine, vous avez adhéré à notre proposition de prélèvement automatique, nous vous remercions de la facilité administrative que vous nous avez offerte.

### ***Vous souhaitez devenir parrain ou marraine***

*Demandez-nous l'imprimé de prélèvement automatique, nous vous l'adresserons par retour.  
Vous pouvez aussi demander à votre banque de faire pour vous des versements réguliers au nom de « Cœur de Haïti » (dans ce cas, demandez-nous un relevé d'identité postale, il vous sera nécessaire).*

*Vous pouvez encore envoyer ou remettre votre participation au rythme que vous vous êtes fixé*

*A tous, grand merci !*

## LA CONDITION DE BEAUCOUP TROP D'ENFANTS RESTE TRES PRECAIRE EN HAITI

Bonjour madame, je n'ai pas oublié votre projet pour les enfants et je vous en remercie. [...] Je commencerais donc par vous présenter aujourd'hui Mikaël M. (10 ans), fils de Janine (ancienne enfant Restavek) et frère de Juni et Anita :

C'est un enfant très souriant et charmant mais qui vit quelque chose de terrible. Je l'ai rencontré l'année passée quand je donnais quelques heures de cours à des enfants démunis. Il avait commencé sa 2ème année fondamentale (primaire) dans une école pour "enfants pauvres". Oui, ça existe, mais ce n'est de loin pas gratuit, et par faute de moyen (manque de matériel scolaire, livres pour travailler, feuilles pour composer), il se voit en fin d'année dans l'obligation de recommencer son année. Rien de bien grave sauf que lorsque j'ai voulu l'inscrire dans une "meilleure école" pour lui donner une chance de s'en sortir, on a refusé. On n'accepte pas les enfants qui redoublent, on n'en veut pas, ce sont des « vagabonds ».

Voici l'extrait d'un mail que Laurence, une Suisse, qui vit avec son mari et ses trois enfants en Haïti depuis deux ans, adressait le 11 novembre 2006, à Denise, administratrice de « Cœur de Haïti » et professeur au lycée Hilaire de Chardonnet. Les jeunes de ce lycée accompagnent, par le biais de notre association, 11 enfants haïtiens dont Mikaël.

Je me suis battue en justifiant que si on ne donne pas une chance à ces enfants là, ce seront des délinquants qu'ils auront, et toujours de plus en plus jeunes. Je me suis donc engagée personnellement pour l'aider à travailler un peu plus. [...] Mikaël a donc pu commencer comme ses soeurs dans cette nouvelle école. Mais, c'est un enfant sensible, qui n'aime pas se battre, et ici, c'est un défaut. Son premier jour d'école a viré au cauchemar. On l'a poussé, bousculé, frappé et on lui a cassé 3 dents. Le mois passé, il se fait renvoyer et vient me trouver un matin. Je lui demande quel est le motif de son renvoi et il me montre son livre déchiré. Les enfants le persécutent sans cesse et lui abîment ses affaires. Ils se sont ligüés contre lui, c'est le nouveau jouet. On le trouve LAID. Il ne veut plus retourner à l'école car il va se faire battre par le professeur tant qu'il ne dira pas que c'est lui qui a fait cela. [...] On m'a monté un théâtre, du même genre que ce que nous avons vu à Verrettes avec Jean-Pierre quant à cet orphelinat fantôme. On fait défiler des enfants qui racontent ce que le professeur veut entendre et si vous posez une question, ils se taisent. Ils n'osent répondre autre chose que ce qu'ils ont appris par cœur [...]

Laurence

**MAIS ... NOTRE ENGAGEMENT,  
UNI A CELUI DE BEAUCOUP D'AUTRES,  
COMMENCE A PORTER SES FRUITS.  
CE N'EST QU'UN DEBUT, CONTINUONS LE...COMBAT !**

### **>>> 17 novembre 2006, première journée nationale contre la domesticité infantile**

La première journée nationale contre la pratique de la domesticité infantile a été célébrée ce 17 novembre en Haïti, à l'initiative d'un réseau d'organisations de promotion des droits de l'enfant. La Fondation « Limyè Lavi » et le réseau « Aba Sistèm Restavèk » ont accompagné une marche de plusieurs dizaines d'enfants dans les rues de Port-au-Prince.

La veille, les participants à une table ronde ont plaidé en faveur de l'éradication de la domesticité infantile en Haïti. « Nous voulons dessiller les yeux et conscientiser la population tout entière sur un système dégradant, humiliant, déshumanisant qui ronge notre société et qui perdure en ce troisième millénaire, plus de deux cents ans après la proclamation de notre indépendance », a déclaré l'une des participantes.

Me. Emmanuel Lacroix, juge d'instruction au tribunal pour enfants de Port-au-Prince, a souligné les faiblesses de la loi haïtienne en ce qui concerne la domesticité. Il a aussi fait remarquer que pour éradiquer le système « restavek », il fallait un train de mesures visant l'amélioration des conditions de vie des familles haïtiennes ». En Haïti, les « restavek » sont estimés à 300000 dont 75% de filles. 70% de ces enfants ont moins de 15 ans. [...]